



Commentaire sur le vote Brexit

Contre toute attente

Contrairement aux sondages et aux pronostics des maisons de paris, l'option du « leave » a remporté la victoire lors du référendum du 23 juin au Royaume-Uni. Ce vote en faveur de la sortie du Royaume-Uni (« Brexit ») de l'Union Européenne suscite de la volatilité sur les marchés boursiers.

Bien que nous n'anticipions pas ce résultat, l'incertitude sur les marchés entourant le référendum au cours des mois précédent avait été capturée par notre méthodologie de placement, l'Approche des trois piliers. Ainsi, des titres aurifères ont été ajoutés aux portefeuilles au cours du premier semestre de l'année en raison des prévisions de taux d'intérêt faibles, de la baisse du dollar américain et autres considérations de notre méthodologie. Le vote Brexit a été un des éléments de l'analyse descendante du pilier fondamental justifiant une forte pondération des titres aurifères. Cette valeur sûre s'est avérée utile dans la tourmente provoquée par le vote Brexit.

L'aurions-nous anticipé que l'issue du vote aurait influencé le pilier fondamental de notre Approche des trois piliers. Les titres boursiers auraient été généralement moins attrayants et nous aurions augmenté la pondération en caisse de nos portefeuilles.

Triasima applique sa méthodologie exclusive laquelle détermine l'évolution des portefeuilles de nos clients, et ce, même en période de crise, comme le vote Brexit. Cette évolution peut mener les portefeuilles dans des directions qu'on ne peut prévoir aujourd'hui.

Actions canadiennes ou actions américaines ?

Si l'on jette un regard en arrière, on constate que Triasima a orienté son choix vers les actions canadiennes peu après le marché baissier de 2008, soit de 2009 à 2011, et celles-ci ont devancé les actions américaines durant ces trois années.

Après la Grande Récession alors que s'amorçait une nouvelle période d'expansion, les actions américaines sont devenues à leur tour notre choix de prédilection de 2012 à 2015. Ces dernières ont battu les actions canadiennes à chacune de ces quatre années.

Depuis la mi-février, nous accordons de nouveau notre faveur aux actions canadiennes, en raison du changement de régime vers les titres de valeur, de l'évaluation relative des marchés boursiers canadiens et américains, de la tendance des bénéfices et de la maturité du cycle économique. Nous croyons que le marché boursier canadien sera le plus fort en 2016.

Une préoccupation importante au sujet des actions américaines est que les revenus et bénéfices des sociétés composant l'indice S&P 500. Près de la moitié de ces entreprises effectuent des affaires à l'étranger, et elles ont à composer avec la forte appréciation du dollar américain. Il s'agit ici d'un défi majeur pour la bourse américaine. Nous anticipons un marché relativement faible depuis 2015 et maintenons toujours cette attente en 2016.

- 29 juin 2016 -